

Glossaire RME 2015

Table des matières

A	Anamnèse et rapport d'analyse	3
	Auto-application	3
C	Code de Déontologie	3
	cohérent et consistant	3
	Compétence d'action	3
	Compétence méthodologique	3
	Compétence personnelle	3
	Compétence professionnelle.....	3
	Compétences sociales.....	4
	Compréhension thérapeutique professionnelle	4
	Concept pédagogique	4
	Continuum santé-maladie	4
	Curriculum.....	4
D	Dossier patient	4
E	Étude en autonomie guidée	4
	Étude en autonomie indépendante	5
	Équivalence.....	5
	Évaluation axée sur les compétences.....	5
	Expérience personnelle.....	5
F	Formation continue	5
	Formation qualifiante.....	5
O	Objectif de la thérapie	6
P	Programme d'études.....	6
S	Standards de thérapie.....	6
	Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS)	6
T	Temps de présence	6
V	Validation des acquis	6
	Sources et bibliographie.....	7

Informations :

- Si les désignations de personnes sont uniquement utilisées au masculin ou au féminin dans le texte suivant, le genre opposé est respectivement inclus.
- Les applications du RME en rapport à certains termes sont marquées par **RME** et elles sont écrites en vert.

Anamnèse et rapport d'analyse

Par anamnèse, le RME entend un interrogatoire systématique du patient tendant à collecter des informations sur son état de santé actuel et sur son histoire clinique. L'interrogatoire porte sur des questions somatiques, psychiques et sociales. Le rapport d'analyse – comme complément à l'anamnèse – sert à enregistrer les données et les changements significatifs liés à l'état de santé. Le thérapeute dispose de différentes méthodes pour l'établissement du rapport d'analyse.

Auto-application

Le RME entend par auto-application les procédures et les pratiques que le thérapeute applique à lui-même et poursuit ainsi un objectif personnel respectivement une utilisation individuelle.

Code de Déontologie

Le Code de Déontologie RME résume les plus importantes valeurs et normes éthiques qui devraient être déterminantes pour les thérapeutes avec le label de qualité RME. Parmi celles-ci, citons par exemple le secret professionnel ou le droit des patients à l'autodétermination. Dans le sens d'un guide complémentaire, le Code de Déontologie doit promouvoir la conscience professionnelle et la réflexion critique des thérapeutes pour les questions éthiques en rapport avec leur activité professionnelle.

→ Voir aussi : document «Code de Déontologie», <http://www.rme.ch/enregistrement/reglement.las>

cohérent et consistant

cohérent = différents éléments se complétant mutuellement ;

consistant = sans contradiction ; différents éléments ne se contredisant pas mutuellement.

Compétence d'action

La compétence d'action est la capacité et la volonté de l'être humain d'agir correctement, de façon appropriée, rationnellement et socialement responsable, dans les situations professionnelles, sociales et privées. Cela signifie, résoudre soi-même les problèmes qui se posent en s'orientant vers les objectifs ciblés, sur la base des connaissances et des expériences acquises, ainsi que par ses propres idées, d'évaluer les solutions trouvées et de poursuivre le développement de sa propre capacité d'action.

Compétence méthodologique

La compétence méthodologique est la capacité d'appliquer certaines méthodes d'apprentissage et de travail. Parmi celles-ci, on compte par exemple la collecte de renseignements, la capacité de planification, de présentation et de conseil, ainsi que la compétence à analyser et à gérer les problèmes et les situations.

Compétence personnelle

Compétence personnelle signifie (dans le sens le plus large) la capacité de composer avec soi-même. Les plus importantes caractéristiques de la compétence personnelle sont entre autres la responsabilité individuelle, l'indépendance et l'assurance.

Compétence professionnelle

Par compétence professionnelle, on comprend le savoir-faire professionnel d'un collaborateur dont une entreprise peut bénéficier. C'est la capacité et la volonté de surmonter les tâches typiquement professionnelles, de manière indépendante et responsable.

Compétences sociales

Par compétences sociales, on comprend la capacité à introduire l'esprit d'équipe et la motivation dans la collaboration avec les collègues, les clients ou les supérieurs hiérarchiques et à les utiliser pour les objectifs communs. C'est pourquoi, la capacité de communication, l'aptitude à gérer les conflits, la solidarité et la collaboration font partie des caractéristiques les plus importantes des compétences sociales.

Compréhension thérapeutique professionnelle

Le RME entend ici la compréhension professionnelle, une application compétente et ainsi l'exercice professionnel d'un standard méthodologique reconnu.

Concept pédagogique

En principe, c'est dans le concept pédagogique d'une institution de formation que sont formulées les déclarations concernant les groupes cibles et les formes d'enseignement et d'apprentissage. Les points forts sont en l'occurrence les réflexions didactiques et méthodiques. Parfois, d'autres domaines sont également décrits, comme par exemple l'image de l'être humain, le concept scolaire ou de formation (y compris les objectifs et les contenus) ou également les structures scolaires.

Continuum santé-maladie

Santé et maladie ne s'excluent pas mutuellement. D'après le sociologue de médecine Aaron Antonovsky, elles sont plutôt les extrémités de ce que l'on appelle le continuum santé-maladie. L'état de santé de chaque être humain se «déplace» constamment entre ces extrémités au courant de sa vie. La position sur le continuum santé-maladie est influencée par le rapport entre les facteurs de stress agissant sur l'individu et ses ressources de résistance. Il s'agit, là, aussi bien de facteurs sociaux que de facteurs personnels et environnementaux, susceptibles de promouvoir la santé ou d'y nuire. Les événements dans la vie de l'être humain, ses stratégies et capacités, sa gestion des tensions/contraintes, jouent un rôle essentiel. La notion de «tout à fait en bonne santé» ou celle de «tout à fait malade» ne peut pas exister d'après ce modèle. Le modèle de la Salutogenèse d'Antonovsky et le concept du «sentiment de cohérence» ont également un rapport étroit avec le continuum santé-maladie.

Curriculum

Un curriculum regroupe l'intégralité des processus d'enseignement recherchés dans une institution de formation. Ces processus d'enseignement sont décrits en ce qui concerne les objectifs, les contenus et les méthodes, en se fondant sur des commentaires corrects en soi. Ces commentaires servent à la planification et à la réalisation optimales de l'enseignement, ainsi qu'à l'évaluation des écoles. Contrairement aux programmes d'études, des énoncés sont également donnés dans les curricula – à côté des objectifs de formation – en ce qui concerne les idées directrices, les unités d'enseignement, les commentaires didactiques-méthodiques, les matériels didactiques, les médias, ainsi que les évaluations scolaires et les mesures de développement scolaire. Le noyau du curriculum est un aperçu sur les modules proposés respectivement sur les organisations d'unités de cours et de leurs contenus, ainsi que des formes d'enseignement et d'apprentissage.

→ Voir aussi : «Plan d'études»

Dossier patient

Le dossier patient comprend toutes les informations enregistrées pendant le traitement d'un patient, telles que l'anamnèse, l'objectif convenu, la forme de thérapie, la durée du traitement et l'évaluation du succès thérapeutique, ainsi que tous les rapports d'analyse et justificatifs particuliers. L'ensemble de ces informations constitue le dossier du patient.

Étude en autonomie guidée

Par étude en autonomie guidée, le RME entend l'étude indépendante sur la base d'instructions, d'exercices et, le cas échéant, également avec des matériels didactiques appropriés. En général, il s'agit en l'occurrence de travaux écrits comme par exemple des travaux de projet et de diplôme, des rapports d'enseignement, etc., dans la mesure où ceux-ci sont guidés et évalués, voire reflétés dans l'enseignement. L'étude en autonomie guidée est définie par des objectifs de formation et généralement elle fait partie de la qualification.

→ Voir aussi : «Étude en autodidacte», «Temps de présence»

RME Le RME accepte l'étude en autonomie guidée, selon les Conditions d'Enregistrement.

Étude en autonomie indépendante

Par l'étude en autonomie indépendante, on comprend le travail non guidé, individuel et indépendant. L'étude en autonomie indépendante est une acquisition des connaissances sans enseignement, uniquement par des livres ou autre matériel didactique. Contrairement à l'étude en autonomie guidée, les heures d'enseignement de cette phase d'apprentissage sont de nature individuelle. Ce qui signifie que l'étudiant est libre d'apprendre ce qu'il veut, quand il veut, où il veut et dans quelle étendue il le veut – il n'est pas contrôlé.

→ Voir aussi : «Étude en autonomie guidée», « Temps de présence »

RME Le RME ne prend pas l'étude en autonomie indépendante en compte, vu que cette forme d'apprentissage individuel ne peut ni être certifiée, ni être contrôlée.

Équivalence

L'équivalence (reconnaissance) du diplôme étranger est nécessaire en ce qui concerne les professions réglementées, parce qu'un diplôme ou un titre donné est exigé, selon la Loi, pour l'exercice de la profession. Avec la reconnaissance, il est confirmé que le diplôme ou le certificat étranger est équivalent à un diplôme ou à un certificat suisse.

Évaluation axée sur les compétences

L'évaluation axée sur les compétences place, le plus possible, au premier plan les situations professionnelles réelles et les problèmes. Il est déterminant d'observer le comportement de l'apprenant dans cette situation (compétences sociales et personnelles) et d'évaluer les connaissances apportées (compétences professionnelles), les méthodes appliquées ainsi que les capacités analytiques et organisationnelles (compétences méthodologiques).

Expérience personnelle

On entend par expérience personnelle, apprendre à se connaître et à refléter ses propres expériences et ses agissements – en particulier dans les situations difficiles. En outre, l'expérience personnelle peut être éprouvée dans le cadre d'un échange de rôles, au cours duquel le thérapeute (débutant) fait l'expérience sur lui-même – dans le rôle du patient – des modes de travail et des méthodes appliqués. Le candidat à la formation fait ainsi l'expérience directement et personnellement – comme sujet concerné – de la méthode et de l'effet sur lui-même, avant de les appliquer chez ses patients. Il apprend ainsi tous les sentiments qui y sont reliés et reconnaît les résistances gênantes et les mécanismes favorables.

RME Le RME accepte les expériences personnelles et les auto-applications qui sont reflétées par rapport aux cours.

Formation continue

La formation continue, qui est un domaine partiel de la formation professionnelle, se réfère aux qualifications qui ont déjà été acquises dans une formation professionnelle. Elle a pour but l'approfondissement ou l'élargissement des compétences spécifiquement professionnelles ou aussi le développement personnel des participants. Une formation continue est en général une mesure plutôt courte temporellement.

→ Voir aussi : «Formation qualifiante»

Formation qualifiante

Lors d'une formation qualifiante, l'on examine la plupart du temps une thématique, afin d'approfondir ces propres compétences professionnelles et d'obtenir par exemple ainsi des perspectives de promotion. Font partie du domaine de la formation qualifiante aussi bien les réorientations professionnelles que les formations supplémentaires. Le terme est aussi souvent utilisé pour la formation des adultes, orientation générale.

→ Voir aussi : « Formation continue »

Objectif de la thérapie

On entend par objectif de la thérapie, un état de santé du patient anticipé et futur, choisi consciemment et souhaité et qui doit être atteint par une intervention active de la part du thérapeute et du patient. Dans l'idéal, un objectif de la thérapie est fixé en commun accord avec le patient.

Programme d'études

Par programme d'études, on comprend le résumé établi concernant les contenus éducatifs et d'enseignement choisis que les apprenants devraient assimiler par les cours, pendant une période définie. Compte tenu des objectifs de l'enseignement, les contenus sont choisis, répartis sur des années d'enseignement et organisés judicieusement.

→ Voir aussi : «Curriculum»

Standards de thérapie

Les standards de thérapie fixe, en relation à une activité, ce qu'on attend d'une ou d'un thérapeute lors d'une situation de traitement concrète. Les standards sont à considérer comme des règles obligatoires pour le traitement des patients.

Les standards de thérapie

- représentent l'accord professionnel vérifiable au niveau des performances ;
- reflètent aussi les valeurs idéales professionnelles ainsi que les priorités ;
- définissent les domaines de responsabilité et de compétences des professionnels ;
- peuvent comprendre des critères de structure, de processus et de résultats concernant la qualité du traitement ;
- doivent être justifiés selon les critères professionnels et reconnus dans un groupe professionnel.

Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS)

L'ECTS, développé par la Communauté Européenne pour le fonctionnement de l'enseignement supérieur, simplifie la reconnaissance académique des unités de cours qui ont été accomplies à l'étranger. L'ECTS assure que des unités de cours transfrontalières peuvent être mesurées, comparées et être reportées d'une institution à une autre. Les points ECTS sont aussi appelés crédits, points d'acquis, points de crédit ou unités de valeurs. Ils décrivent la charge de travail des étudiants. En plus du temps des offres d'enseignement, le temps de préparation et celui consacré au compte-rendu sont obligatoirement réglés avec des points calculés. Chaque institution de formation est libre de reconnaître ou non les points ECTS émanant d'autres institutions.

RME Le RME s'appuie sur la conversion suivante : 1 point ECTS est égal à 25 jusqu'à 30 heures d'enseignement. Concernant le calcul des acquis, le RME doit établir un système avec un taux de conversion pour la validation des acquis.

Temps de présence

Par temps de présence, on comprend le temps consacré aux cours dans le centre de formation. En l'occurrence, il s'agit des heures de contact entre les apprenants et les enseignants, lesquelles sont fixées dans le programme d'études / Curriculum.

→ Voir aussi : «Étude en autonomie guidée»

Validation des acquis

Par validation des acquis, le RME entend la validation des acquis antérieurs et des compétences thérapeutiques certifiées à l'issue d'un cursus de formation formel. De telles compétences peuvent être prises en compte dans le cadre d'un cursus suivant et les participants peuvent être dispensés de suivre les unités de formation correspondantes.

→ Voir aussi : <http://www.rme.ch/enregistrement/ecoles.las>

RME Le RME accepte la validation des acquis, lorsque les conditions correspondantes – selon la fiche RME «Validation des acquis» – sont remplies.

Sources et bibliographie

Livres et documents

- Achtenhagen F., Meyer H. L. (Hrsg.); (1971); Curriculumrevision – Möglichkeiten und Grenzen; 3. Aufl.; München
- Akademie für wissenschaftliche Weiterbildung an der Pädagogischen Hochschule Freiburg (2010-2012); Lehrbriefe des Studienganges Gesundheitspädagogik- Gesundheitsförderung
- Albers C., Magenheim J., Meister D. (2011); Schule in der digitalen Welt – Medienpädagogische Ansätze und Schulforschungsperspektiven; Wiesbaden: VS Verlag für Sozialforschung
- Arbeitsgemeinschaft Betriebliche Weiterbildungsforschung (Hrsg.); Berlin
- Bundesamt für Gesundheit (BAG); (2007); Prävention und Gesundheitsförderung in der Schweiz; Bericht in Erfüllung der Postulate Humbel Näf (05.3161) und SGK-SR (05.3230); Bern: September 2007
- BBT *); (2010) Dokument Kompetenzorientierung in der höheren Berufsbildung
- BBT *); (2008) Dokument Kompetenzorientierung für Berufsprüfungen und höhere Fachprüfungen, Beispiele für Best practices: Ziele, Instrumente, Erfahrungen
- BBT *); (2006); Validierung von Bildungsleistungen; Vernehmlassungsdossier
- Düwell M., Hübenthal Ch., Werner M. H. (Hrsg); (2002); Handbuch Ethik; Stuttgart: Metzlerverlag; S.1 ff, S. 410 ff
- Fortbildungskonzept Patientensicherheit; (1990); Herausgeber: Bundesärztekammer, Arbeitsgemeinschaft der deutschen Ärztekammern, Herbert-Lewin-Platz 1, 10623 Berlin
- Herren D.; Begleitetes Selbststudium – wozu und wie? Nr. 5 der Hochschuldidaktischen Schriftenreihe; Ausgabe Feb. 2010
- Hurrlemann K., Laaser U., Razum O. (Hrsg); Handbuch Gesundheitswissenschaft; München: Juventa
- Kratwohl D. R., Bloom B. S., Masia B. B.; (1975); Taxonomie von Lernzielen im affektiven Bereich; Weinheim und Basel: Beltz
- ModuQua (2004); Modulare Systeme
- Schweizerisches Qualifikationsprogramm zur Berufslaufbahn; Handbuch CH-Q
- Tronc Commun Komplementärtherapie Version 22 vom 28.05.14
- Weinbrenner S., Wörz M., Busse R.; (2007); Gesundheitsförderung im europäischen Vergleich; Bonn/Frankfurt am Main: KomPart Verlagsgesellschaft mbH & Co

Sites Internet

- ECTS – www.crus.ch, abgerufen am 22.10.14
- www.salutogenese-zentrum.de, abgerufen am 22.10.14

*) L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) est devenu en 2012 le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Situation : Janvier 2015